



# AVIS AU PUBLIC

(affiché à la porte de la Mairie et à la porte du cimetière de Laissey)

Le Maire de la Commune de Laissey (Doubs) informe les descendants ou successeurs des personnes indiquées dans le tableau ci-après dans la colonne « ACHETEURS », que par application des articles L 2223-13 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera procédé dans le cimetière de Laissey (Doubs), **le SAMEDI 2 JUILLET 2016 à 9H00**, à la constatation de l'état d'abandon dans lequel se trouvent les concessions listées ci-dessous, et les invite à assister audit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

MAIRIE DE LAISSEY  
32 GRANDE RUE  
25820 LAISSEY  
Tél. : 03.81.63.21.98  
Fax : 03.81.63.25.91  
E-mail : [mairielaissey@wanadoo.fr](mailto:mairielaissey@wanadoo.fr)

Fait à Laissey, le 20 Mai 2016  
Le Maire,

Dominique MESNIER

